

Communiqué de presse

Berne, le 26 février 2018

Sans bagages jusqu'à l'aéroport? C'est possible grâce aux transports publics

À partir de début avril, les touristes et les personnes en voyage d'affaires pourront demander la prise en charge de leurs bagages à leur domicile et l'enregistrement consécutif de ceux-ci à grâce à l'offre «domicile-aéroport étranger avec check-in». Ce sont les CFF, en collaboration avec les entreprises de transport suisses, qui rendent cela possible. Les voyageurs pourront en outre faire transporter leurs bagages directement à l'aéroport de Zurich au départ de quelque cent soixante gares. En revanche, des dispositions de sécurité renforcées mettent fin à la possibilité de procéder à l'enregistrement déjà à la gare.

À partir du 4 avril 2018, faire transporter ses bagages à l'aéroport de Zurich sera désormais possible depuis environ cent soixante gares réparties sur l'ensemble du territoire suisse; aujourd'hui, cette offre de transport des bagages avion excluant le check-in est proposée depuis uniquement trente-quatre stations. Les touristes et les personnes en voyage d'affaires peuvent déposer leurs bagages la veille au soir et les récupérer le jour du voyage au guichet CFF en gare de Zurich Aéroport – bientôt à partir de 4h30 déjà. Ainsi, même les voyageurs des premiers vols de la journée pourront profiter de ce service.

Davantage d'offres pour les bagages proposées à la clientèle des TP

L'offre avec check-in permet, quant à elle, aux clients de remettre leurs bagages depuis chez eux et, en plus, de les faire enregistrer à l'aéroport de Zurich. Dans un premier temps, ce service est disponible seulement pour les compagnies aériennes SWISS et Edelweiss. À partir de cet été, la clientèle pourra par ailleurs faire prendre en charge ses bagages à domicile et les récupérer au guichet d'une destination prédéfinie, ou inversement. Pour ce faire, un nouveau réseau de plus de deux cent soixante gares a été constitué.

Plus de check-in direct à la gare pour des raisons de sécurité

Depuis avril, il ne sera en revanche plus possible de procéder à l'enregistrement déjà à la gare. Sont en cause les dispositions de sécurité qu'ont renforcées les autorités aéronautiques nationales et internationales et les compagnies d'aviation. Le respect de ces dispositions par les entreprises de transport entraînerait un besoin démesuré en ressources financières et humaines.

Renseignements

Vous trouverez davantage d'informations sur le site <http://www.cff.ch/bagageavion2018>

Service de presse des CFF, 051 220 41 11, press@sbb.ch

Sabine Krähenbühl, porte-parole de ch-direct, 031 359 23 57, kommunikation@ch-direct.org

Thomas Ammann, porte-parole de ch-direct, 031 359 22 52, kommunikation@ch-direct.org